

PÉRISCOPE

Gardez l'œil sur l'état de santé

BULLETIN D'INFORMATION EN SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

NUMÉRO 53 – Février 2015 ISSN 1927-8934

PLUS DE 216 000 MONTÉRÉGIENS CONSACRENT UNE PART TROP IMPORTANTE DU REVENU DU MÉNAGE AUX COÛTS D'HABITATION

Certaines caractéristiques socioéconomiques se révèlent plus fréquentes chez la population vivant dans un ménage privé consacrant 30 % ou plus de son revenu aux coûts d'habitation :



Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), les ménages devraient consacrer moins de 30 % de leur revenu brut aux coûts d'habitation. Ces dépenses comprennent le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. Au-delà de ce seuil, les ménages sont susceptibles de vivre des problèmes d'accessibilité à un logement abordable et d'être contraints de restreindre d'autres dépenses essentielles telles que la nourriture et l'habillement.

LA MONTÉRÉGIE :

EN MEILLEURE POSITION QUE LE QUÉBEC

En 2010, environ 15 % des Montérégiens vivaient dans un ménage privé consacrant 30 % ou plus de son revenu aux coûts d'habitation, ce qui correspond à plus de 216 000 personnes. La région fait toutefois meilleure figure que le Québec où 18 % de la population dans les ménages privés sont dans cette situation.

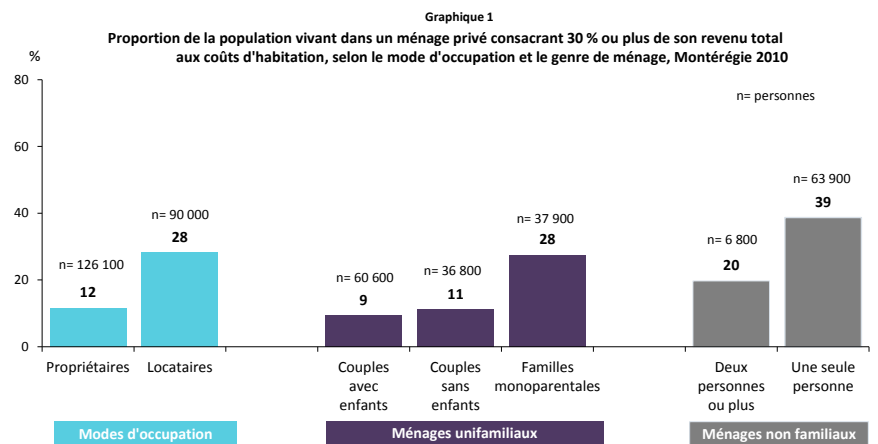
LES FAMILLES MONOPARENTALES, LES PERSONNES VIVANT SEULES ET LES LOCATAIRES : BEAUCOUP PLUS VULNÉRABLES

En 2010, près de 40 % de la population montérégienne vivant seule consacre 30 % ou plus de son revenu aux coûts d'habitation. C'est également le cas pour 28 % des familles monoparentales ainsi que pour une proportion équivalente de la population locataire (graphique 1). Ces types de ménages apparaissent donc particulièrement vulnérables. Toutes proportions gardées, on dénombre aussi plus d'immigrants et de personnes vivant sous le seuil de faible revenu parmi celles vivant dans un ménage consacrant 30 % ou plus de son revenu aux coûts d'habitation. C'est aussi le cas des personnes vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures.

LES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES :

AVANTAGÉS PAR DE MEILLEURS REVENUS

En 2011, en Montérégie, le revenu médian des ménages propriétaires en 2010 s'élève à 74 500 \$ alors que celui des ménages locataires est deux fois moindres, soit 33 300 \$. Bien que les locataires dépensent généralement moins pour leurs coûts d'habitation, ils y consacrent souvent une part plus grande de leur revenu. Les locations se révèlent plus accessibles pour les ménages à faible revenu, l'accès à la propriété étant difficile pour ces ménages.



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Fichier CO-1518 Tableau 3a et CO-1493 Tableau 1a. Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, février 2015.

DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE LA MONTÉRÉGIE

À l'échelle des RLS, la proportion de ménages consacrant 30 % de leur revenu aux coûts d'habitation varie de 13 à 18 %. Cinq RLS présentent une proportion supérieure à celle de la Montérégie : du Haut-Saint-Laurent, de Champlain, du Suroît, Pierre-Boucher et de la Haute-Yamaska. Ces chiffres masquent toutefois des réalités très distinctes entre les municipalités. En effet, cette proportion peut atteindre 32 % dans certaines municipalités. De plus, les coûts d'habitation peuvent varier substantiellement entre les municipalités. En 2011, en Montérégie, le loyer mensuel brut moyen chez les locataires varie entre 223 \$ et 953 \$ alors que pour les propriétaires, les principales dépenses moyennes mensuelles varient entre 616 \$ et 1 286 \$ selon la municipalité.

LA SURVEILLANCE DES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ ET DE LEURS DÉTERMINANTS

À revenu égal, des coûts d'habitation plus élevés réduisent le revenu disponible pour la consommation d'autres biens et de services, ainsi que pour l'épargne. Or, puisque les déterminants socio-économiques tels que le revenu exercent une influence majeure sur l'état de santé, il est important de s'y intéresser et de connaître la situation dans les divers sous-groupes de la population. Une action concertée sur ces déterminants demeure encore pertinente.

Pour informations supplémentaires :

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/fiches-indicateur.fr.html>

À RETENIR

- ✓ En 2010, 15 % des Montérégiens (216 000 personnes) vivent dans un ménage privé consacrant 30 % ou plus de son revenu aux coûts d'habitation.
- ✓ Cette situation touche environ 28 % des locataires et des familles monoparentales et près de 40 % des personnes vivant seules.
- ✓ Les immigrants, les personnes vivant sous le seuil de faible revenu et celles vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures sont également plus susceptibles de consacrer 30 % ou plus de leurs revenus aux coûts d'habitation.
- ✓ On observe des variations importantes entre les municipalités.

Citation suggérée : Dallaire, L. « Plus de 216 000 Montérégiens consacrent une part trop importante du revenu du ménage aux coûts d'habitation ». PÉRISCOPE : no 53, février 2015, Longueuil, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de santé publique, Surveillance de l'état de santé de la population.



Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Rédaction : Luc Dallaire
Coordonnateur : Aimé Lebeau
Direction : Dr Jean Rodrigue



Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Québec
Direction de santé publique